



Production citoyenne d'énergie renouvelable

01/01/2024 - 31/12/2024

Rapport de gestion du 7^{ème} exercice de la coopérative



JUIN 2025

TABLE DES MATIERES

1.	Introduction.....	2
2.	Activités de la société au cours de l'exercice écoulé.....	2
2.1.	Une nouvelle installation : centre de loisirs Cabirol	2
2.2.	Projets en cours en 2024	3
2.2.1.	Groupe scolaire Alain Savary.....	3
2.2.2.	Ehpad Marie Lehmann	4
2.3.	Prospection	5
2.3.1.	Les pistes de projets : la fin de la revente totale et la montée de l'autoconsommation	5
2.3.2.	Fonbeuzard	5
2.3.3.	Balma	5
2.3.4.	Nos contacts avec Toulouse Métropole.....	6
2.3.5.	Autres prospections	6
2.3.6.	Projet en ACC avec SerenySun	6
2.3.7.	Mise en place d'une ACC portée par Citoy'enR	7
2.4.	Installations en exploitation	8
2.4.1.	Production.....	8
2.4.2.	Exploitation et maintenance	10
2.4.3.	Centrale solaire de l'Oncopôle	11
2.5.	Activité de la société en termes de recherche et développement	12
2.6.	Gestion et financement de la coopérative	13
2.6.1.	Financement des projets.....	13
2.6.2.	Nouveaux modèles économiques et plan d'affaire	14
2.6.3.	Evolution du capital et du sociétariat	14
2.7.	Gouvernance partagée et organisation interne	17
2.7.1.	Les bénévoles : les différents groupes de travail	17
2.7.2.	Vie coopérative et réflexions de fond	18
2.8.	Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage.....	20
2.8.1.	Communication et évènements.....	20
2.8.2.	Sensibilisation et prestations	23
2.8.3.	Participation au réseau de l'énergie citoyenne	25
2.9.	Conventions réglementées	25
3.	Situation financière	26
3.1.	Bilan et compte de résultat	26
3.2.	Evolution des produits, charges et indicateurs.....	30
3.3.	Proposition d'affectation du résultat.....	32
3.4.	Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices.....	32
3.5.	Dépenses et charges non fiscalement déductibles.....	32
4.	Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice	33
5.	Perspectives.....	33

1. Introduction

L'année 2024 a vu la mise en service de notre deuxième installation de 100 kWc, sur le centre de loisirs de Cabirol à Colomiers. Nous avons pu également bien avancer sur deux autres projets de même taille (groupe scolaire Savary et Ehpad Marie Lehmann) qui devraient aboutir en 2025. Les bénévoles ont continué à prospecter de nouveaux projets en autoconsommation individuelle et collective, malgré divers freins.

En plus de suivre et développer des projets d'installations solaires, les bénévoles ont énormément travaillé sur la campagne de communication de Colomiers. Cette campagne avait pour but de lever les fonds nécessaires à financer les deux installations de 100 kWc sur la commune de Colomiers, et l'objectif a été atteint cette année ! Un groupe de citoyens, sociétaires de Citoy'enR, s'est organisé localement pour porter des actions de communication autour des deux projets !

En parallèle, Arnaud, Elodie, Pascale, Olaf, Antoine et Florian se sont relayés pour porter les actions de sensibilisation dans les classes de CM2. Durant cette année 2024, les bénévoles ont mis un clap de fin à la saison 2 de « Destination Famille Bas Carbone » et ont démarré la saison 3 ! Aujourd'hui, ce sont 325 élèves qui ont pu bénéficier de ce programme pédagogique porté par l'association Citoy'enR.

2. Activités de la société au cours de l'exercice écoulé

2.1. Une nouvelle installation : centre de loisirs Cabirol

Le chantier de la centrale sur le centre de loisirs de Cabirol a été réalisé en 2024.

Le choix s'était porté sur des panneaux Voltec, fabriqués en France, avec une intégration en surimposition (charpente traditionnelle), la puissance installée étant de 99kWc. La réalisation a été confiée à la SCIC TOUSOLAR (basée à Fonbeauzard).

Le chantier s'est parfaitement bien déroulé, et la mise en service a été effectuée en septembre 2024. Un suivi particulièrement efficace a été effectué par le groupe de bénévoles de Colomiers.



Ce chantier a été l'occasion de réaliser une inauguration en décembre 2024. Il a été également l'occasion, avec celui de Savary, de réaliser une levée de fonds auprès de nos sociétaires par la prise de Compte Courant d'Associés (voir §2.6.1).

Enfin, voir ci-dessous au §2.3.7 la réflexion en cours sur la mise en place d'une Autoconsommation collective basée sur la production de ce centre de loisirs.

2.2. Projets en cours en 2024

2.2.1. Groupe scolaire Alain Savary

2024 a été l'occasion de lancer le projet de Savary.

La technique choisie et validée par le bureau de contrôle est de remplacer les tuiles par de la couverture tôle, puis de poser les panneaux, l'ensemble n'apportant pas de poids supplémentaire sur la charpente.

Le coup de frein de 2023, lié à ce problème de structure, a été surmonté avec une consultation séparée des entreprises : couverture d'une part et photovoltaïque d'autre part. Les travaux de couverture ont été confiés à l'entreprise CDS, filiale d'un groupe régional. Ceneo a revu ses prix à la baisse suite à la baisse des coûts des panneaux et à la modification du système d'intégration.

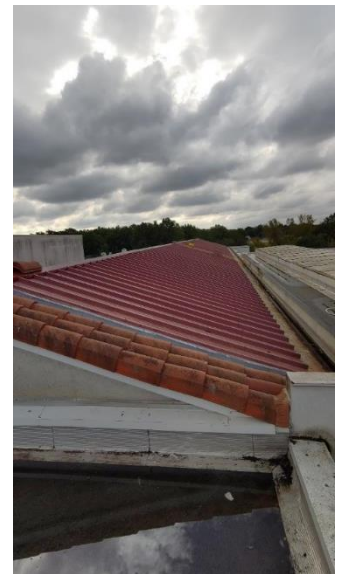
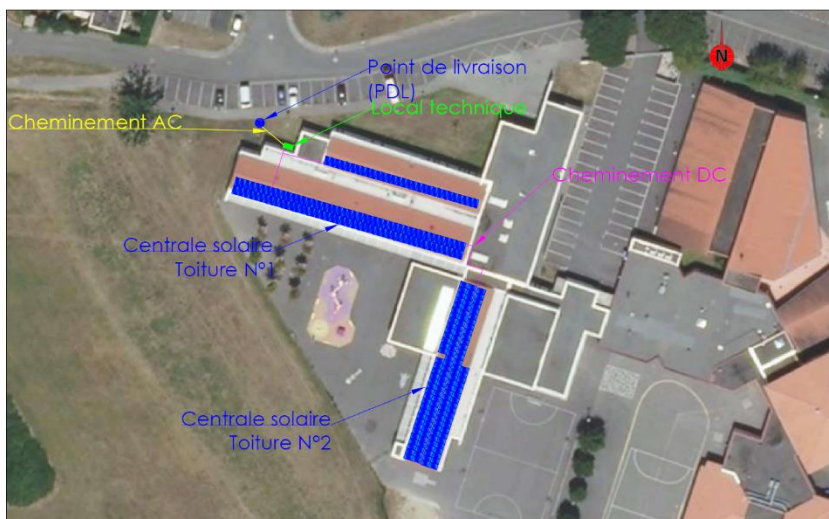
Le Business Plan (BP) mis à jour a permis au CA de valider le lancement de l'opération.

Nous avons mis au point un avenant à la convention d'occupation de la toiture, pour tenir compte de la technique utilisée.

Nous avons également souscrit une assurance Dommage Ouvrage, du fait de la réalisation de travaux contribuant à l'étanchéité du bâtiment.

Le chantier de remplacement de la couverture a été réalisé pendant les congés de la Toussaint 2024.

La mise en œuvre des panneaux a été réalisée aux congés de printemps 2025.



2.2.2. Ehpad Marie Lehmann

Les échanges avec l'Ehpad associative Marie Lehmann à Balma ont débuté en 2023.

2024 a été l'occasion d'avancer dans la mise au point de ce projet et de le contractualiser.

C'est le premier projet de Citoy'enR en Autoconsommation Individuelle (ACI).

Après une pré-étude avec le Bureau d'Etudes Ramat, nous avons affiné une proposition technique et financière, qui a été validée par l'Ehpad, et couronnée par la signature de :

- Un contrat d'usage avec l'association Marie Lehmann, permettant à l'Ehpad d'utiliser l'électricité produite moyennant un « loyer annuel », qu'elle nous versera.
- Un bail civil pour l'installation et la jouissance gracieuse de la toiture, signé entre nous et la foncière Patrimoine, propriétaire du bâtiment.

Ces contrats, mis au point à partir de modèles de ressources d'Energie Partagée, ont été l'occasion pour nous de nous familiariser avec les différentes clauses et contraintes les régissant.

Ces contrats ont été signés le 1^{er} Octobre 2024, et ont une durée de 20 ans.

Technique :

- Projet de 98 kWc
- Mise en œuvre de type similaire à Savary : Remplacement de la couverture par une couverture bac acier, puis pose de l'installation photovoltaïque
- Nous avons choisi de négocier en direct avec les mêmes entreprises que Savary : Ceneo pour le photovoltaïque ; CDS pour la couverture ; Alpes Contrôles pour le contrôle technique

La mise en œuvre est prévue en juin- juillet 2025.



2.3. Prospection

2.3.1. Les pistes de projets : la fin de la revente totale et la montée de l'autoconsommation

Nous rappelons que tous nos projets terminés (y compris les 2 de Colomiers) sont en revente totale, sauf celui qui va se poser à l'Ehpad Marie Lehmann.

Comme nous le pressentions dès 2021, les décisions politiques de tarification sont en train de rendre totalement obsolète les projets en revente totale. En revanche, la tendance du secteur à **l'autoconsommation** se confirme y compris auprès des collectivités.

Notre stratégie avec les communes est de rechercher des projets, et s'ils sont réalisables, de regarder quelle est la meilleure formule pour la commune et pour Citoy'enR : revente totale, ACI (Autoconsommation individuelle), ACC (Autoconsommation collective) normale (ouverte à tous dans un périmètre de 2 km) ou ACC patrimoniale (uniquement des bâtiments appartenant à la commune).

Pour pouvoir répondre à cette demande, nous avons continué à suivre les échanges et webinaires de notre réseau, organisés par Energie Partagée et ECLR. En particulier, le réseau a édité en 2024 un guide très complet sur l'ACC.

De même, et à l'occasion des projets en prospection cités ci-après, nous avons travaillé et approfondi les mécanismes contractuels et juridiques liés au système de financement en « Tiers Investisseur » :

- La société citoyenne étudie, réalise, finance et maintient une installation ;
- Le Client (commune ou par exemple l'Ehpad de Balma) utilise l'électricité, et en contrepartie paie un loyer ou une redevance.

A ce jour, les modèles juridiques restent dans certains cas « controversés » ou sans consensus, ce qui peut ralentir ou bloquer les projets.

2.3.2. Fonbeauzard

Suite à une mise en relation par les services de Toulouse Métropole, nous avons développé un projet avec la collectivité de Fonbeauzard sur une école, avec l'objectif d'une autoconsommation collective patrimoniale. Installation projetée : puissance de 100kWc, réalisation sur toiture tuiles en surimposition.

Ce développement nous a occupé pendant tout 2024 : Technique, Financier et Juridique, et s'est déroulé dans un partenariat constructif.

Info 2025 : La ville a souhaité réaliser le projet en direct, en le finançant grâce notamment à des subventions de Toulouse Métropole.

2.3.3. Balma

Nous étions entrés en relation avec la collectivité de Balma en 2023. A leur demande, nous avons développé un projet avec la collectivité sur une école, avec objectif d'une autoconsommation individuelle. Installation projetée : puissance de 100kWc, réalisation sur toitures terrasses.

Ce développement nous a également occupé pendant tout 2024 : Technique, Financier et Juridique, et s'est également déroulé dans un partenariat constructif.

Info 2025 : La ville a souhaité décaler la réalisation de ce projet.

2.3.4. Nos contacts avec Toulouse Métropole

Suite à des changements de personnes chez Toulouse Métropole, la coordination sur les projets a été moins active en 2024.

Nous continuons à explorer avec eux les projets qu'ils nous présentent, et qui sont sur des bâtiments de la Ville de Toulouse et de Toulouse Métropole, mais également sur les collectivités en périphérie.

Toulouse Arènes Romaines :

Nous avons été approchés pour un petit projet de quartier, en tiers investisseur, en Autoconsommation Individuelle. 10 kWc sur toiture terrasse. Le projet est toujours envisagé.

Ecoles Vernant et Fleurance :

2 projets anciens, toujours à l'ordre du jour, n'ont pas avancé plus de 4 ans, pour des raisons de structure à valider avec l'incapacité de Toulouse Métropole de trouver un BE structure...

2.3.5. Autres prospections

Bruguières :

Nous avons été approchés par la ville de Bruguières pour un projet en Autoconsommation collective patrimoniale : nous avons pu échanger avec eux et visiter le site. Le projet est toujours envisagé, avec les difficultés juridiques précitées. Projet envisagé : 60 à 80kWc sur toitures tuiles en surimposition.

2.3.6. Projet en ACC avec SerenySun

Nous avons poursuivi en 2024 les discussions pour une éventuelle participation de Citoy'enR à un projet de toiture solaire en ACC de grande dimension (420 kWc avec extensions prévues), projet porté par le développeur SerenySun avec une participation prévue d'Energie Partagée.

Nous avons eu de nombreux échanges avec SerenySun et Energie Partagée sur début 2024 afin de préciser les contours d'un éventuel partenariat, notamment au niveau de la philosophie du projet, du partage de la valeur créée, de la gouvernance et des aspects juridiques (statuts et pacte d'associés de la société de projet). Nous avons partagé une description du projet et de l'état du travail sur le partenariat aux sociétaires lors d'un webinaire le 06/03/2024. La réunion du CA du même mois a alors approuvé le principe de participation de Citoy'enR au projet, mais avec une série de conditions suspensives et de demandes d'informations à SerenySun avant d'entrer définitivement dans ce partenariat. Nous avons également participé à un atelier très intéressant d'évaluation du projet selon la charte d'Energie Partagée. Les échanges se sont alors poursuivis mais sans avancée définitive sur les gros sujets et nos questions, avant une phase où SerenySun ne nous a plus donné de nouvelles pendant près de 6 mois.

Finalement, le travail et les échanges ont repris début 2025, mais malgré des tentatives de compromis, le partenariat n'a pas pu aboutir. Ces différents échanges nous ont pris beaucoup de temps en 2024, mais nous avons malgré tout pu apprendre et tirer des leçons de cette tentative :

- Nous avons pu progresser sur les projets en autoconsommation collective (exemple de plans d'affaire, tâches à prévoir sur la phase commerciale et en phase d'exploitation, ...) et nous a permis de nous poser un certain nombre de questions (par exemple, souhaite-t-on accepter tous les clients possibles d'une ACC ?). Ceci nous a motivé à lancer un groupe Citoy'enR dédié (voir paragraphe ci-dessous) ;
- Nous avons également bien réfléchi aux conditions que nous souhaiterions pour entrer dans un projet en co-développement (société de projet avec plusieurs autres acteurs) avec l'aide d'Energie Partagée, ce qui nous aidera dans de futurs projets de ce type si nous sommes sollicités.

2.3.7. Mise en place d'une ACC portée par Citoy'enR

Comme vu ci-dessus, l'autoconsommation est devenu le modèle d'affaire et de valorisation de l'énergie. Le montage d'un projet en ACC (Autoconsommation collective directe) reste complexe, car il s'agirait de :

- Identifier une toiture et développer un projet technique
- Identifier un marché de consommateurs, particuliers, collectivités et professionnels
- Monter une adéquation entre ces 2 actions pour réaliser cette ACC.

Aussi, au vu de nos expériences et formations, et pour explorer l'ACC et la mettre en œuvre avec un risque limité, le Groupe Moteur a décidé de développer un projet d'ACC en passant la première étape et en essayant de le mettre en place à partir d'une de nos installations existantes. Suite à une première analyse, nous essayons de construire ce projet à partir de l'installation de Cabirol à Colomiers :

- Aujourd'hui projet en vente totale à EDF-OA
- Objectif, vente directe à divers consommateurs, le surplus restant vendu à EDF-OA.

Un groupe de travail dédié a été monté autour de ce projet depuis la fin 2024.

2.4. Installations en exploitation

2.4.1. Production

Nous avons 15 installations en service (+ la centrale de l'Oncopôle) :



Gymnase Georges Beyney -
36 kWc (l'Union)



Groupe scolaire Borde
d'Olivier - 9 kWc (l'Union)



Ecole Le Petit Chêne - 9 kWc
(Tournefeuille)



Crèche Bernadette Didier -
9kWc (Muret)



Groupe scolaire Le Petit Train
- 36 kWc (Tournefeuille)



Crèche les Petits Lutins - 29
kWc (Fonsorbes)



Groupe scolaire Tibaous - 36
kWc (Toulouse)



Centre de Loisirs Barricou - 9
kWc (Blagnac)



Habitat Participatif Mascoop -
36 kWc (Beaumont-Sur-Lèze)



Tennis des Pont Jumeaux -
100 kWc (Toulouse)



Groupe scolaire Littré - 36
kWc (Toulouse)



Ecole élémentaire de
Flourens - 36 kWc (Flourens)



Ecole maternelle de la Font -
33 kWc (Pinsaguel)



Centre des pompiers (SDIS) -
30 kWc (Toulouse)



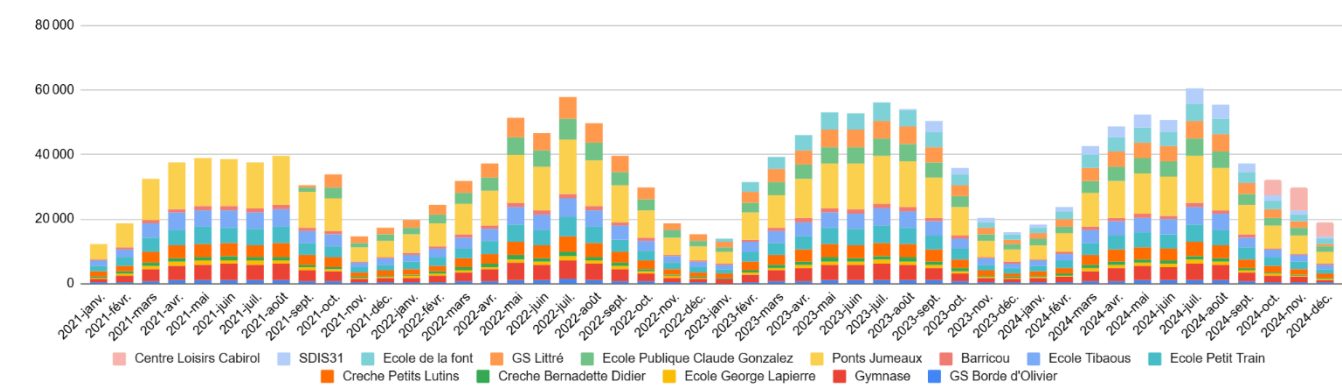
Centre de loisirs Cabirol - 100
kWc (Colomiers)

En 2024, Citoy'enR a produit 498 MWh.

Cela correspond à la consommation de 348 personnes (hors chauffage et eau chaude).

Malgré la mise en service de l'installation de Cabirol, la production est restée stable en 2024 à cause d'un ensoleillement en baisse de 10% entre 2023 et 2024 (d'après nos mesures et confirmé par des études extérieures) et d'une avarie significative sur l'installation de Ponts Jumeaux.

Année	Production (MWh)
2018	18
2019	157
2020	205
2021	390
2022	458
2023	498
2024	498



Evolution de la production depuis 2018 en kWh, données issues des onduleurs

L'énergie produite par nos installations a été vendue à EDF OA ou Enercoop.

Nom	Ville	Puissance (KWc)	
Borde d'Olivier	L'Union	9	EDF OA
Georges Beyney	L'Union	36	Enercoop
Petit Train	Tournefeuille	36	Enercoop
Petit Chêne	Tournefeuille	9	EDF OA
B. Didier	Muret	9	EDF OA
Petits Lutins	Fonsorbes	29	EDF OA
Tibaous	Toulouse	36	EDF OA
Barricou	Blagnac	9	EDF OA
Ponts Jumeaux	Toulouse	100	Enercoop
Mascoop	Beaumont	36	EDF OA
Gonzales	Flourens	36	Enercoop
Littré	Toulouse	36	Enercoop
Primaire	Pinsaguel	33	EDF OA

SDIS	Toulouse	30	EDF OA
Cabirol	Colomiers	100	EDF OA

2.4.2. Exploitation et maintenance

Faits marquants :

- Avarie importante à Ponts Jumeaux
- Contrat de maintenance avec Cénéo (période 2021-2024).

Problèmes rencontrés sur les installations :

Nom	Ville	Puissance (KWc)	Problème	Résolution
Borde d'Olivier	L'Union	9	RAS	
Georges Beyney	L'Union	36	RAS	
Petit Train	Tournefeuille	36	RAS	
Petit Chêne	Tournefeuille	9	RAS	
B. Didier	Muret	9	RAS	
Petits Lutins	Fonsorbes	29	RAS	
Tibaous	Toulouse	36	Pb optimiseur du 22/01 au 02/05 Pb optimiseur du 05/11 au 29/11	Intervention de Cénéo Intervention de Cénéo
Barricou	Blagnac	9	Pb DJ différentiel détecté lors de la maintenance	Intervention d'Enedis le 04/12/2024 pour remplacer le DJ différentiel
Ponts Jumeaux	Toulouse	100	24/07 au 19/08 : perte de production	Intervention Citoy'enR
Mascoop	Beaumont	36	RAS	
Gonzales	Flourens	36	Pb de diode de dérivation sur 2 panneaux depuis le 15/10 (20% de perte de prod sur ces 2 panneaux)	Appel en garantie effectué par Cénéo, sans retour jusqu'à présent
Litré	Toulouse	36	RAS	
Primaire	Pinsaguel	33	RAS	
SDIS	Toulouse	30	RAS	
Cabirol	Colomiers	100	RAS	

Zoom sur l'avarie de Ponts Jumeaux :

24/07 au 19/08 : perte de production (en 2023 cela représentait 12.9MWh soit environ 1500€ de pertes)

Ce qui explique le loupé :

- Un site qui perd régulièrement la communication → moins de méfiance
- Période de congés → les plus aguerris chez Citoy'enR ne sont pas dispos pour intervention et Cénéo est en congés également.
- Période de congés de Toulouse Métropole → accès plus compliqué jusqu'au 15 août
- Le site Enedis bug → pas de visu sur Ponts Jumeaux, on ne voit pas que c'est un vrai défaut
- Intervention le 02/08 d'un bénévole novice qui n'a pas pu régler le problème
- Intervention le 19/08 par un bénévole plus expérimenté et constat que le DJ Enedis a déclenché → remise en service
- Nouvelle intervention le 20/08 pour relancer le modem.

2.4.3. Centrale solaire de l'Oncopôle



Crédits Photo : Toulouse Métropole ()

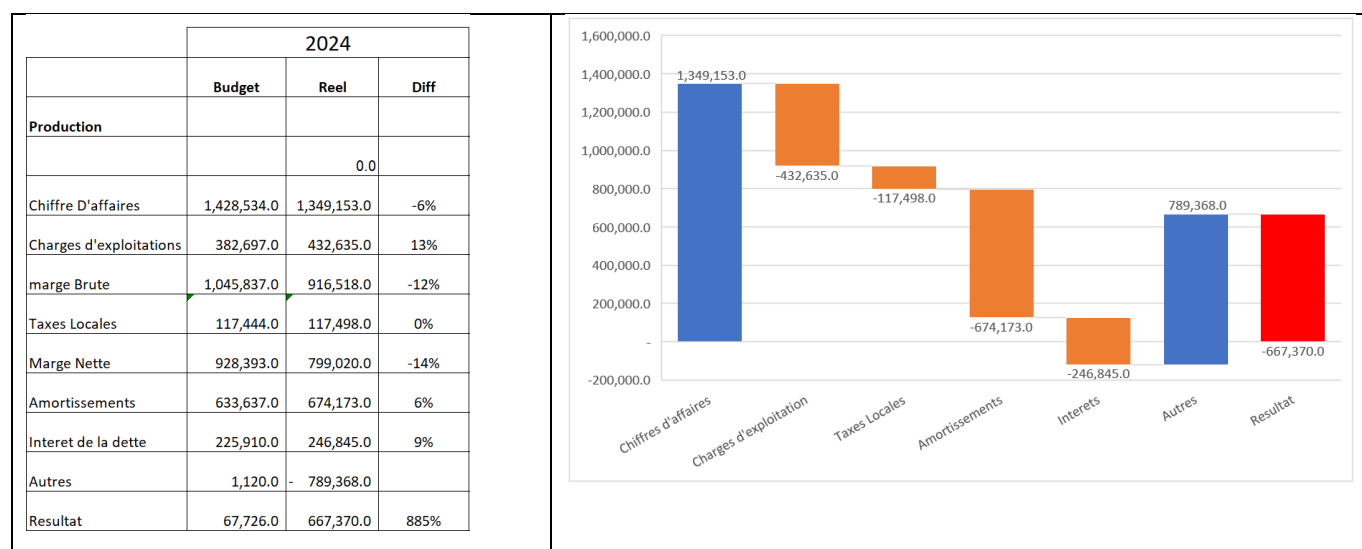
Pour rappel, Citoy'enR est actionnaire de la société d'exploitation de la centrale solaire de l'Oncopôle, d'une puissance de 13 MWc sur 15 Ha, à hauteur de 2% (soit 40 768 €) et aux côtés des acteurs suivants : le développeur Urbasolar (47%), la Régie Municipale d'Electricité de Toulouse (29%), la SAS AREC Production (20%) et Toulouse Métropole (2%). La coopérative est associée aux décisions courantes de la société à la hauteur de sa participation financière, et dispose d'une voix consultative sur les décisions plus importantes. Citoy'enR dispose d'un droit de préemption sur les actions d'un actionnaire sortant, mais aussi d'un avis sur un actionnaire entrant.

Au moment de la publication du rapport de Citoy'enR, les données complètes de l'Oncopôle n'étaient toujours pas disponibles pour les actionnaires. Selon les données collectées par Urbasolar mais non contrôlées par Citoy'enR ni par l'expert-comptable, le Chiffre d'affaires 2024 est légèrement en retrait comparé à 2023 de 7,75%. Ceci s'explique par une baisse de l'irradiation constatée aussi par Citoy'enR sur ses autres centrales solaires. La baisse de production due à l'irradiation est compensée par la refacturation de la production pendant les heures à tarif négatif.

Dans le plan de trésorerie communiqué pendant le 1^{er} trimestre 2025, nous avons découvert la programmation du remboursement des investisseurs à la hauteur de 600 000 euros sur l'année, payable en deux fois (avril et août 2025), ce qui représente un remboursement potentiel de trésorerie de 12 000 euros pour Citoy'enR. Nous sommes en mai 2025 et nous n'avons rien vu arriver, ni communication ni virement.

Nous n'avons pas la totalité des informations comptables à date, et avons déjà manifesté notre mécontentement par mail le 12 mai 2025. Nous avons programmé la diffusion d'une lettre aux actionnaires pour une fois de plus attirer l'attention sur la gestion de la SPV. Nous vous tiendrons au courant des développements au fur et à mesure qu'ils nous parviendront.

A titre provisoire voici un aperçu de la situation de l'année 2024 :



Le résultat 2024 est très supérieur aux prévisions que nous faisons lors de la précédente assemblée générale car il y a eu un rattrapage de provisions pour charges pour le contrat EDF, annulées en raison du passage en PPA. Nous aurons plus de détails quand nous recevrons le contenu de l'assemblée générale.

Urbasolar va proposer à l'assemblée générale ordinaire ce compte de résultat prévisionnel, sous réserve de modifications de dernière minute avec un résultat positif de 86 242 euros. Les autres montants restent stables ou suivent une inflation maîtrisée.

Nous restons tributaires de l'ensoleillement pour ce résultat, la différence en 2024 étant de 6% environ, une telle baisse d'ensoleillement peut annuler le résultat positif alors que les charges restent constantes.

	Plan 2025
Chiffre d'affaires	1,427,077.00
Charges Externes	380,183.00
Impots	119,483.00
Amortissement	633,637.00
Resultat financier	207,532.00
Resultat Exceptionnel	-
Resultat	86,242.00



2.5. Activité de la société en termes de recherche et développement

Installations en autoconsommation

Comme expliqué ci-dessus, les cadres nouveaux de l'ACI et de l'ACC pour les projets nous poussent à développer de nouveaux outils pour nous aider à prospecter et développer les projets. Nous sommes aidés par de nombreuses ressources du réseau Energie Partagée à ce sujet. On peut citer les actions suivantes au niveau de Citoy'enR :

- Outil d'analyse des consommations d'un ou plusieurs bâtiments, pour évaluer les taux d'autoconsommation ;
- Outils d'analyse des factures reçues pour évaluer le prix de l'énergie payé par les consommateurs ;
- Plan d'affaire des installations adaptés pour les cas d'autoconsommation (ACI et ACC) ;
- Nouveaux types de contrats juridiques adaptés.

2.6. Gestion et financement de la coopérative

2.6.1. Financement des projets

Financement bancaire des projets photovoltaïques

Comme indiqué l'an dernier, nous avons signé pendant cet exercice un prêt à la NEF (75 000 € à 4.55% sur 15 ans) afin de refinancer les projets photovoltaïques de 2022 (Pinsaguel et SDIS). Etant donné le temps nécessaire pour conclure ce prêt et le haut niveau des taux d'intérêts, nous avons rencontré plusieurs banques cette année pour voir si des conditions plus favorables pouvaient exister ailleurs. Nous avons finalement pu signer un prêt au Crédit Mutuel afin de financer le projet de Cabirol à Colomiers : 112 000 € à 3.70% sur 15 ans, ce qui nous permet des économies non-négligeables par rapport à d'autres offres.

En fin d'année, nous avons poursuivi ces rendez-vous avec les banques afin de préparer le financement des installations de 2025 (groupe scolaire Savary et Ehpad Marie Lehmann), ce qui nous a permis de signer un second prêt au Crédit Mutuel pour financer l'installation de Savary en avril 2025 (123 000 € à 3.65% sur 15 ans).

Voici un résumé synthétique des différents prêts conclus par Citoy'enR fin 2024 :

Prêt	Organisme	Montant	Taux	Durée	Date de fin	Échéance annuelle
Emprunt bancaire 1 – NEF	La NEF	122 000 €	2,30%	15 ans	2034	9 709 €
Emprunt bancaire 2 – NEF	La NEF	82 000 €	2,33%	18 ans	2040	5 279 €
Emprunt bancaire 3 – NEF	La NEF	75 000 €	4,55%	15 ans	2039	7 007 €
Emprunt bancaire 1 – CMUT	Crédit Mutuel	112 000 €	3,70%	15 ans	2039	9 796 €

Appel à projets Région / ADEME

Pour rappel, Citoy'enR est lauréat de l'appel à projet Région Occitanie/ ADEME « Energies Coopératives et Citoyennes » depuis le 15/12/2016, avec le soutien de 7 collectivités de l'aire urbaine de Toulouse. A ce titre, la Région Occitanie et l'ADEME soutiennent la coopérative par différentes aides publiques. Nous avons déjà perçu la subvention d'aide à la décision (18 463 €) et la prime citoyenne (100 000 € pour financer les installations). L'année 2024 a vu le remboursement de la dernière échéance de 8 333 € de l'avance remboursable (équivalente à un prêt à taux zéro de 50 000 € au total) ce qui nous laisse une marge de trésorerie pour les autres sources de financement.

Financement par compte-courant d'associés des projets de Colomiers

Dans l'objectif de financer les deux projets de toiture de Colomiers (cf. §2.1 et 2.2) qui représentent un investissement conséquent (300 000 € HT), nous avons lancé en plus des prêts une campagne de financement par compte-courants d'associés rémunérés. L'objectif était de financer 120 000 € en parts sociales et comptes-courants d'associés de long-terme, avec deux formules de CCAs (bloqués 7 ans avec un taux de 3.5% et 10 ans avec un taux de 4%).

La campagne a été lancée en février 2024 et a donné lieu à une grosse campagne de communication (cf. §2.8.1). Cette campagne a été un succès, puisque sur 2024, 100 900 € de CCAs ont été souscrits : 45 900 € sur 7 ans et 55 000 € sur 10 ans. Merci aux 35 sociétaires qui nous ont fait confiance dans cette campagne !

2.6.2. Nouveaux modèles économiques et plan d'affaire

Le groupe **GT Eco** ne s'est pas formellement réuni en 2024, car le plus gros du travail a tourné autour des nouveaux modèles économiques des installations en autoconsommation :

- Pour l'autoconsommation individuelle (ACI), finalisation du plan d'affaire du projet de l'Ehpad Marie Lehmann à Balma (voir §2.2.2), qui a été utilisé pour fixer la valeur du loyer contenue dans le contrat signé avec l'Ehpad (et donc la rémunération annuelle de Citoy'enR) ;
- Pour l'autoconsommation collective (ACC), travail sur des business plans notamment sur les montages en ACC patrimoniale, avec les communes de Balma et Fonbeauzard.

Ces nouveaux modèles impliquent notamment d'analyser les factures de consommation de plusieurs sites de nos partenaires, afin de fixer une rémunération et/ou un prix de l'énergie qui soit intéressant pour Citoy'enR (projet suffisamment rentable) et le partenaire (économie substantielle sur ses factures d'électricité). Ce travail nous a permis de mettre au point plusieurs outils internes qui nous serviront dans de futurs projets.

2.6.3. Evolution du capital et du sociétariat

NOTE INTRODUCTIVE

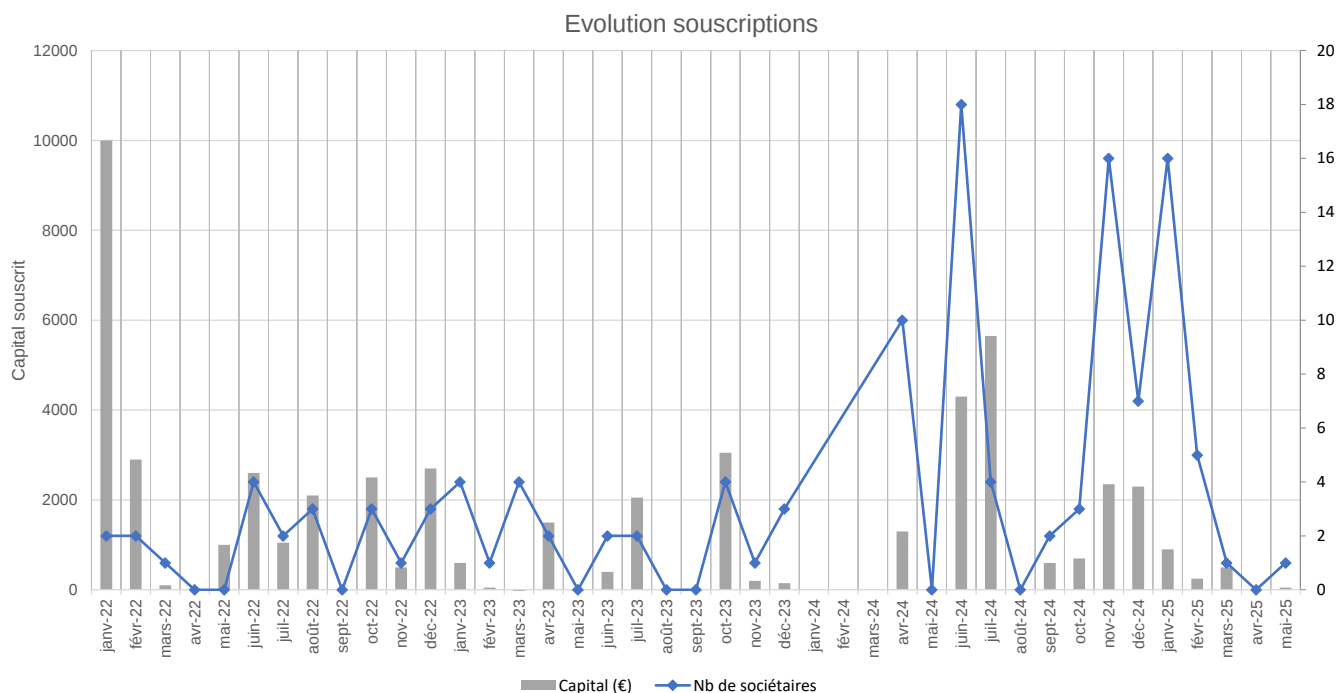
Conformément aux recommandations de l'expert-comptable, le capital pris en compte dans le bilan comptable de l'exercice 2024 est celui validé lors de la dernière réunion du Conseil d'Administration de l'année 2024, qui s'est tenue le 4 décembre 2024. Il s'agissait du capital observé au 04/12/2024 s'élevant à **286 150€**, composé de **5 723 parts sociales** de 50 € chacune. Le nombre total de sociétaires de la SCIC-SAS Citoy'enR au 04/12/2024 était de **561**.

Dans la section suivante, le capital pris est le capital observé au 31/12/2024 soit le même que le 04/12/2024.

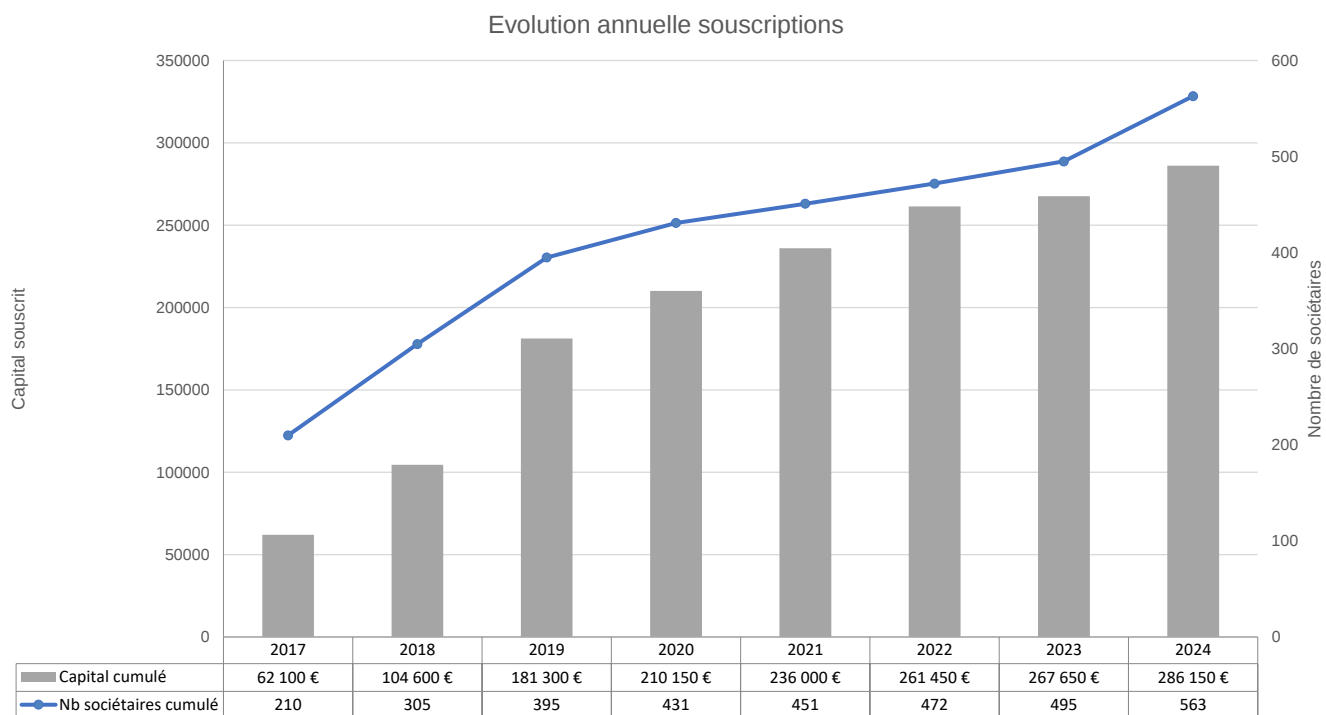
Au 31/12/2024 la SCIC Citoy'enR comptait **561 sociétaires** pour un **capital de 286 150€**, composé de 5 723 parts sociales de 50€ chacune. La répartition par collège des sociétaires est la suivante :

Catégorie d'associés	Nb sociétaires	% Nombre	Capital	% Capital
Producteurs de biens et services	15	2,7 %	16950	5,9 %
Bénéficiaires	521	92,9 %	233250	81,5 %
Collectivités	8	1,4 %	28000	9,8 %
Acteurs territoriaux et partenaires financiers	17	3,0 %	7950	2,8 %
Total	561	100 %	286150	100 %

L'évolution mensuelle des deux dernières années de la collecte citoyenne et l'évolution annuelle depuis 2022 sont représentées ci-dessous :



Evolution mensuelle du sociétariat de 2022 à 2025



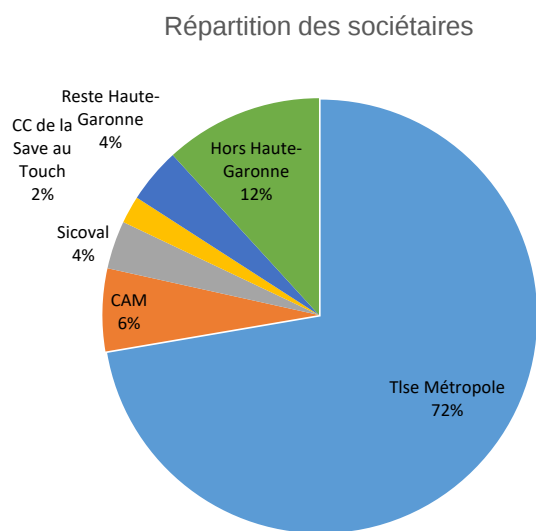
Evolution annuelle du sociétariat

L'évolution du capital de la société entre 2023 et 2024 est très importante. En effet, cette année, Citoy'enR a mené une campagne de communication importante autour des 2 projets de Colomiers amenant un grand nombre de nouveaux et nouvelles sociétaires !

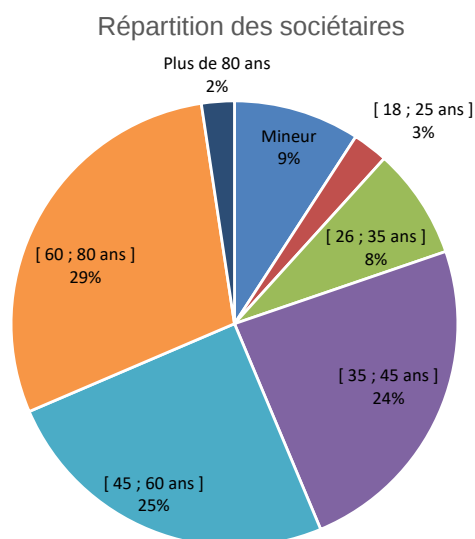
Le nombre de sociétaire a augmenté de 68 cette année et le capital a augmenté de 18 500 € en comptant les départs.

Pour ce qui est de la représentation géographique des sociétaires, la tendance est la même que celle observée lors du précédent exercice, avec une forte majorité de sociétaires qui résident sur le territoire, soit 88 % en Haute-Garonne et 72 % sur la Métropole Toulousaine. Ces chiffres confirment l’ancrage local du projet porté par la coopérative. Même remarque que les années précédentes concernant les tranches d’âges, celles-ci sont toutes représentées avec 90% de sociétaires entre 26 et 80 ans.

A titre informatif, le « ticket moyen » de cette année a diminué par rapport à l’année précédente en passant de 495€ à 491€. En effet, un nombre important de nouveaux et nouvelles sociétaires sont entrés avec une ou deux parts sociales.

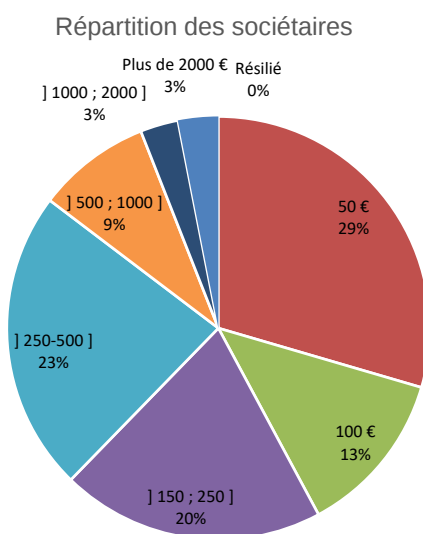


Origine géographique des sociétaires



Age des sociétaires

D’autre part, il est à noter qu’environ 42% des sociétaires détiennent 1 à 2 parts sociales, et 85 % des sociétaires détiennent jusqu’à 10 parts sociales. Les montants entre 10 et 40 parts représentent 11,6% et 3,1% au-delà de 40 parts sociales.



Répartition des parts détenues

2.7. Gouvernance partagée et organisation interne

2.7.1. Les bénévoles : les différents groupes de travail

Le principe de fonctionnement des coopératives citoyennes repose principalement sur le bénévolat. C'est entièrement le cas de Citoy'enR. **L'année 2024 reste marquée par un manque de renouvellement du bénévolat qui ne manque pas d'inquiéter les bénévoles actifs.** En effet, le renouvellement et le recrutement de nouveaux bénévoles est difficile. De plus, les bénévoles actifs n'arrivent pas à prendre du temps pour intégrer de façon pérenne de potentielles nouvelles forces.

Cette année, très peu de réunion se sont faites en présentiel. En effet, les bénévoles étant disséminés aux quatre coins de la métropole, les visios restent un moyen simple, efficace et rapide de réaliser des réunions régulières. Seules certaines réunions spécifiques au GT Technique ou les GM/CA se sont faites chez certains bénévoles ou dans des maisons de la citoyenneté (Centre et Saint-Cyprien). A noter que la quasi-totalité des réunions du GT communication / sensibilisation se sont faites en présentiel afin de réaliser les ateliers d'animation dans les écoles notamment. Un petit groupe de 5 personnes se sont donc réunies régulièrement.

Outre le conseil d'administration qui représente les sociétaires sur les orientations stratégiques (voir ci-dessous), les bénévoles sont organisés en différents groupes de travail, dont les suivants ont été actifs en 2024 :

- Le groupe moteur, composé de 8 personnes dont 7 présents régulièrement, qui s'occupe du fonctionnement opérationnel courant de la coopérative et des questions transverses non couvertes par les autres groupes ;
- Le GT Technique / Prospection, qui s'occupe de la recherche de nouveaux projets (photovoltaïque en toiture, mais pas uniquement !), du suivi des nouveaux chantiers en cours et de l'exploitation des installations.
- Le GT ACC, qui s'est lancé fin 2024, et qui travaille sur le projet d'une boucle ACC autour de l'installation de Cabirol à Colomiers comme expliqué au §2.3.7. En particulier, plusieurs nouveaux bénévoles columérins ont rejoint ce groupe ;
- Le GT Communication / Sensibilisation, qui s'occupe de nos différents supports de communication, de nos participations aux événements, et aussi de nos actions de sensibilisation, notamment à destination des classes. Le groupe sensibilisation est composé de 5 personnes qui se relaient afin de réaliser les ateliers dans les écoles pour le compte de l'association Citoy'enR. Le groupe communication transverse ne vit plus qu'au travers de 3 personnes principalement avec de l'aide ponctuel de l'ensemble des autres bénévoles du GM et autres groupes ;
- Le groupe local de Colomiers : comme évoqué au §2.8.1, la campagne de financement des installations de Colomiers a permis la création d'un groupe local de sociétaires motivés, qui ont largement participé aux actions de communication sur la commune.

Même si ces groupes fonctionnent, d'autres sujets ont plus de mal à trouver preneur, notamment les questions de gouvernance et juridiques. Ces sujets resteront en suspend ou peu actifs tant qu'un groupe de bénévoles ne se sera pas formé. D'autres sujets déjà existants (comme la communication par exemple) nécessiteraient des forces vives supplémentaires (même pour des actions ponctuelles). Nous avons proposé une soirée d'accueil des nouveaux bénévoles en novembre 2024, mais celle-ci n'a pas vraiment fait le plein de nouveaux.

Même si certaines tâches ne paraissent pas « sexy » comme s'occuper des réseaux sociaux par exemple, celles-ci font l'objet d'une nécessité d'information et de visibilité de la coopérative au quotidien.

Alors si vous avez un peu de temps et éventuellement des compétences (ce qui n'est pas une absolue nécessité), merci de nous contacter !

2.7.2. Vie coopérative et réflexions de fond

La première assemblée générale à Colomiers

Vu les projets en cours et la dynamique locale de souscription, nous avons organisé l'assemblée générale de juin 2024 à Colomiers, qui nous a permis de rassembler une trentaine de personnes. Comme l'an dernier, nous avons organisé des stands avant et pendant la phase de présentation, afin que les bénévoles et les sociétaires puissent échanger plus précisément sur les sujets qui les intéressent. Au niveau des votes, nous continuons sur une formule essentiellement en ligne, qui nous a permis d'obtenir une participation qui reste importante avec 37% de votants sur 514 sociétaires convoqués.



Assemblée générale de juin 2024 à Colomiers

Conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale de 2024, il est aujourd'hui composé de 12 membres, dont 4 femmes et 10 hommes. Pour rappel, le CA est renouvelable par tiers tous les ans et la durée de mandat est de 3 ans.

Le CA s'est réuni 5 fois en 2024, et a continué à travailler sur les questions de fond en lien avec la stratégie de la coopérative (voir ci-dessous) et sur les décisions structurantes, notamment cette année sur le projet avec SerenySun.

Bien que non contraint par le code de commerce en raison de la structure juridique de Citoy'enR, le Conseil d'administration a cependant souhaité indiquer les fonctions des administrateurs dans d'autres sociétés dans le rapport de gestion, dans un souci de transparence vis-à-vis de l'ensemble des sociétaires :

Nom / prénom	Fonction au sein de Citoy'enR	Fonction dans d'autres sociétés ou structures
Collège des producteurs de biens et services		
Arnaud CAYROL	Administrateur	RAS
Jacques LE BART	Directeur général délégué	Association EC'LR : administrateur
Florian PAPAIX	Administrateur	RAS
Michel SARRAILH	Administrateur	RAS
Benjamin TOULLEC	Président	RAS
Collège des bénéficiaires		
Brigitte BILLIARD	Administratrice	RAS
Georges CHAMMAS	Administrateur	RAS

Pascale FAUCHER-LAGRACIE	Administratrice	RAS
Régis LEBASTARD	Administrateur	RAS
Nelly TECHINE	Administratrice	Enercoop Midi-Pyrénées : directrice générale (bénévole)
Collège des collectivités		
Frédéric BAMIERE	Administrateur, représentant la commune de L'Union	Elu de la commune de l'Union
Isabelle MEIFFREN	Administratrice, représentant la commune de Tournefeuille	Elue de la commune de Tournefeuille

La stratégie de la coopérative en réflexion

Nous avons poursuivi en 2024 le travail de mise à jour de la stratégie de la coopérative entamé l'an dernier. Grâce à un accompagnement par notre réseau régional EC'LR dans le cadre du changement d'échelle, nous avons pu bien avancer tout au long de l'année :

- Nous avons terminé en début d'année l'exercice de bilan de l'existant de la coopérative, notamment sous la forme de diagrammes SWOT (forces-faiblesses-opportunités-menaces) ;
- Nous avons organisé un premier atelier en présentiel le 15 juin à Balma afin de travailler sur la vision et la mission de la coopérative. Nous avons notamment créé ensemble un mandala qui permettait de visualiser nos valeurs, et une première version de nos objectifs et nos actions. Nous avons présenté ce mandala à l'AG de 2024 ;
- Après un travail pour améliorer ce mandala, un second atelier en présentiel a été organisé le 21 septembre à Laguëpie chez une administratrice. Nous avons alors pu passer d'une forme de mandala à celle d'**axes stratégiques**, qui définissent les principales thématiques de travail de la coopérative pour les 5 ans à venir. Cette première version des axes (qui comprend leur raison d'être, des objectifs et des actions) a été retravaillé à l'automne lors de plusieurs visios regroupant le GM et le CA ;
- Finalement, nous avons pu converger sur le contenu des axes lors d'un atelier en ligne le 26 novembre, afin de les voter en CA en décembre ;
- En parallèle, le travail sur les valeurs de la coopérative lors de l'atelier de juin nous a permis de remettre à jour la charte projet de Citoy'enR, dont nous vous proposons de voter la version mise à jour à cette assemblée générale.

Nous poursuivons ce travail en 2025, avec notamment le démarrage du travail de priorisation et d'opérationnalisation des actions du plan stratégique (voir les perspectives au §5). Pour acter notre avancée, nous vous proposons lors de cette assemblée générale de voter sur les axes identifiés par ce travail, dont une présentation synthétique est disponible ici : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2025/05/Plan_Strategique_2025_2030_resume.pdf



2.8. Activités de communication, de sensibilisation et de réseautage

2.8.1. Communication et événements

L'année 2024 aura été marquée par notre campagne de communication/financement sur la ville de Colomiers (2^{ème} ville du département après Toulouse) avec qui nous sommes en contact depuis décembre 2017.

En effet, nous avons prévu fin 2023 de financer nos 2 projets columérins (2 centrales de 100 kWc sur le centre de loisirs du Cabirol et l'école élémentaire Alain Savary) avec 120 000 € d'épargne citoyenne (30 000 € de parts sociales et 90 000 € de CCA, voir §2.6.1).

Le démarrage effectif (nous avons commencé la campagne de financement en novembre 2023 et un webinaire avait même été organisé en décembre 2020) a eu lieu le 5 mars 2024 à la Mémothèque de Colomiers lors d'une réunion publique. Nous avons au préalable activé notre réseau local (Colomiers) constitué principalement de personnes des milieux associatifs, des AMAPs, et d'ami.es.

Cette 1^{ère} réunion (suivi d'un banquet partagé) a réuni environ 25 personnes et a été l'occasion d'un événement aussi inattendu qu'inespéré, la constitution spontanée d'un groupe local de bénévoles dont la mission s'avérera très utile puisqu'elle a consisté à assurer une présence physique (stand d'information) dans des lieux passants de Colomiers (le Biocoop du Perget et le marché de plein vent) et à organiser un ciné-débat au cinéma VEO de Colomiers.

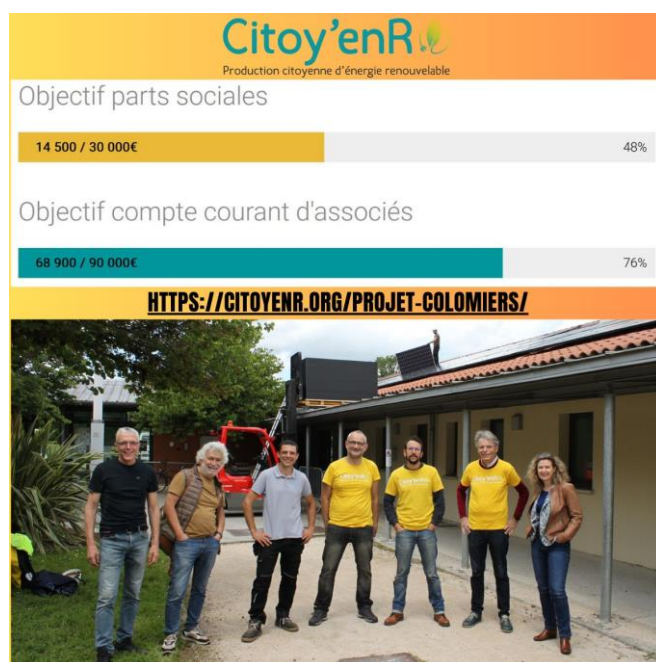


Le ciné-débat a eu lieu le 13 juin 2024 réunissant une 40aine de personnes. Cette soirée nous a permis dans les jours qui ont suivi d'augmenter significativement notre nombre de sociétaires sur Colomiers et nous a donné de l'énergie pour poursuivre notre campagne.





Au mois de juillet 2024, nous avons déjà récolté environ la moitié de l'objectif des parts sociales, les $\frac{3}{4}$ de l'objectif des CCA et le nombre de sociétaires columérins était passé en 2024 de 16 à 47, ce qui accentua notre motivation.



Nous avons ensuite été invités par la mairie de Colomiers à l'inauguration de la MTE (Maison des Transitions Ecologiques) le 5 octobre 2024, ce qui nous a permis de tenir un stand et de toucher encore plus d'habitant.es de la ville.



Le 9 novembre 2024, dans cette même MTE, nous avons été invité au Café des Solutions pour présenter la coopérative pendant une matinée et répondre aux nombreuses questions. Cela fût à nouveau l'occasion de rallier de nouvelles personnes et d'augmenter notre nombre de sociétaires dans les jours qui ont suivi.



Enfin, notre 1ère installation photovoltaïque citoyenne à Colomiers (et notre 15^{ème} au total) a été inaugurée sous le soleil et avec les enfants le mercredi 4 décembre 2024 sur les toits du centre de loisirs du Cabirol.

Cette inauguration a été réalisée par MARTINE BERRY SEVENNES, Adjointe au Maire Déléguée à la transition écologique, au patrimoine naturel et aux mobilités, représentant la Mairie de Colomiers, Arnaud CAYROL, administrateur, représentant notre coopérative SCIC-SAS CITOY'ENR et des enfants du centre de loisirs, devant des élu.es et des personnes des services de la ville, des journalistes (La Dépêche du Midi et Journal Diagonale) et plus de 25 sociétaires/bénévoles/partenaires de Citoy'enR (dont la coopérative TOUSOLAR qui a installé les panneaux, représentée par Sébastien Peinado).



Cette campagne de communication/financement à Colomiers a été un grand succès et nous servira de modèle pour nos prochaines campagnes.

A la fin de l'année 2024, nous avons récolté 80% environ de l'objectif des parts sociales, dépassé l'objectif des CCA et le nombre de sociétaires colomérins est passé en 2024 de 16 à 71 (561 sociétaires en tout) !



D'autres activités de communication ont été menées, entre autres :

- Un article sur nous par Enercoop Midi-Pyrénées : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/midi-pyrenees/temoignage-citoyenr>
- Podcast pour la MTE de Colomiers (pas encore disponible)

2.8.2. Sensibilisation et prestations

Programme pédagogique « Destination Famille Bas Carbone »

L'année 2024 a vu la fin de la saison 2 et le début de la saison 3 du programme pédagogique « Destination Famille Bas Carbone ». Les bénévoles se sont relayés toute l'année afin de réaliser les 3 séances de chaque atelier dans 5 nouvelles classes de CM2.

Au cours de l'année 2024, nous avons animé 15 séances (3 par classe) dans 5 classes de CM2 de 4 écoles élémentaires, soit 125 élèves de CM2, portant notre total à 325 élèves.

Grâce à deux financements de Toulouse Métropole et d'ENEDIS, Arnaud et toute l'équipe Sensibilisation (Élodie, Antoine, Olaf, Pascale et Florian) ont pu animer des ateliers dans les écoles suivantes sur lesquelles nous avons installés nos centrales photovoltaïques :

- 2 classes des écoles Borde d'Olivier (L'Union) et Petit Train (Tournefeuille) ont pu être sensibilisées à l'aide du financement d'ENEDIS
- 3 classes des écoles Tibaous (Toulouse), Georges Lapierre (Tournefeuille) et Petit Train (Tournefeuille) ont pu être sensibilisées à l'aide du financement de Toulouse Métropole

Témoignage d'enseignante

- Le sujet traité est **capital** dans la société actuelle, et le sera d'autant plus dans celles à venir
- On sent que vous avez de **solides connaissances** sur le thème, contrairement à certaines interventions que nous avons pu avoir sur le même sujet qui étaient moins qualitatives. C'est une réelle **plus-value** !

- Le format est chouette : 3 séances c'est assez pour que les élèves s'imprègnent vraiment, et cela reste gérable pour nous professeurs en terme de temps pris sur l'emploi du temps
- Le fait qu'il y ait des **ancrages concrets** dans leur quotidien (les panneaux sur le toit de la maternelle par ex) fait que les élèves se sentent d'autant plus **concernés et impliqués**
- Le projet s'insère autant dans le **programme** de géographie sur la protection de l'environnement, la gestion des déchets etc..., que dans celui des sciences avec toute la partie sur les énergies
- Les activités proposées sont **variées**, et les élèves ne **s'ennuient pas**

Linda Paravano, enseignante en classe de CM2 à l'école élémentaire « Georges Lapierre » (ville de Tournefeuille)



Convention Haute-Garonne Environnement (HGE)

Cette année a également été le démarrage de notre convention avec Haute-Garonne Environnement. Dans le cadre de ce partenariat et de cette subvention, Citoy'enR utilise du matériel mis à disposition par HGE pour réaliser des ateliers de sensibilisation dans des classes de collège.

Le partenariat n'a pas beaucoup porté ses fruits durant l'année 2024 avec une seule animation d'une journée réalisée dans le collège d'Aspet (classes de 6^{ème}) sur les 5 prévues dans la convention.

Cette collaboration s'achève sur un échec puisqu'HGE ne nous a proposé qu'une seule journée d'intervention au lieu de 5, et ce malgré nos nombreuses propositions d'amélioration de la situation.

Sensibilisation Enseignement Supérieur

Nous sommes intervenus auprès d'une 100aine d'étudiant.es des IUT de Paul Sabatier pour les sensibiliser aux thématiques de l'énergie citoyenne, à savoir la transition énergétique, l'épargne éthique, l'économie locale, l'ESS, la démocratie, etc.

Sensibilisation adultes

Comme chaque année, nous avons participé au Festi Nature de Blagnac au cours duquel Arnaud a animé un atelier « Inventons nos vies bas-carbone » auprès d'une 10aine de citoyen.nes.

2.8.3. Participation au réseau de l'énergie citoyenne

Citoy'enR est adhérent des deux structures aidant les coopératives de production d'énergie renouvelable citoyennes : Energie Partagée et EC'LR Occitanie. Nous sommes également membres du conseil d'administration d'EC'LR (représentant : Jacques le Bart). De nombreuses discussions par mail entre les coopératives et ces deux structures sur divers sujets aident l'ensemble des bénévoles à trouver des réponses à leurs questions.

Le support du réseau s'est donc poursuivi en 2024, avec notamment l'organisation de webinaires, auxquels Citoy'enR a participé, sur des sujets divers (financement, filière PV, précarité énergétique, ENR et biodiversité...). L'autoconsommation est restée un thème majeur cette année, avec de nombreux webinaires sur l'autoconsommation individuelle ou collective suite à la publication d'un guide du réseau sur l'ACC. Nous avons également pu échanger directement avec certaines coopératives sur des thématiques précises, par exemple avec ALOé en novembre (coopérative des Landes) grâce à un ancien bénévole Citoy'enR qui s'y implique.

Nous avons aussi participé à des événements locaux ou régionaux en présentiel : une Form'action EC'LR / URSCOP en avril à Toulouse, l'AG d'EC'LR en avril à Perpignan, l'assemblée générale d'Enercoop Midi-Pyrénées en juin à Toulouse (dont plusieurs de nos bénévoles sont sociétaires) et une matinée EC'LR – URSCOP en décembre sur les titres participatifs.



Assemblée générale d'EC'LR et fête de Cat'enR – avril 2024

2.9. Conventions réglementées

Conformément à l'article L227-10 du Code de commerce, le président d'une SAS est tenu de présenter aux sociétaires un rapport sur les conventions intervenues directement, ou par personne interposée, entre d'une part la SAS, et d'autre part son président ou l'un de ses dirigeants.

Cette année, du fait de la participation de 5 administrateurs au financement de nos installations avec des comptes courants d'associés, les 5 conventions correspondantes tombent dans le champ d'application de cet article. Le rapport suivant, soumis à l'approbation de l'assemblée générale, donne des détails sur ces conventions : https://citoyenr.org/wp-content/uploads/2025/05/CitoyenR_rapport_conventions_reglementees_2024.pdf

3. Situation financière

3.1. Bilan et compte de résultat

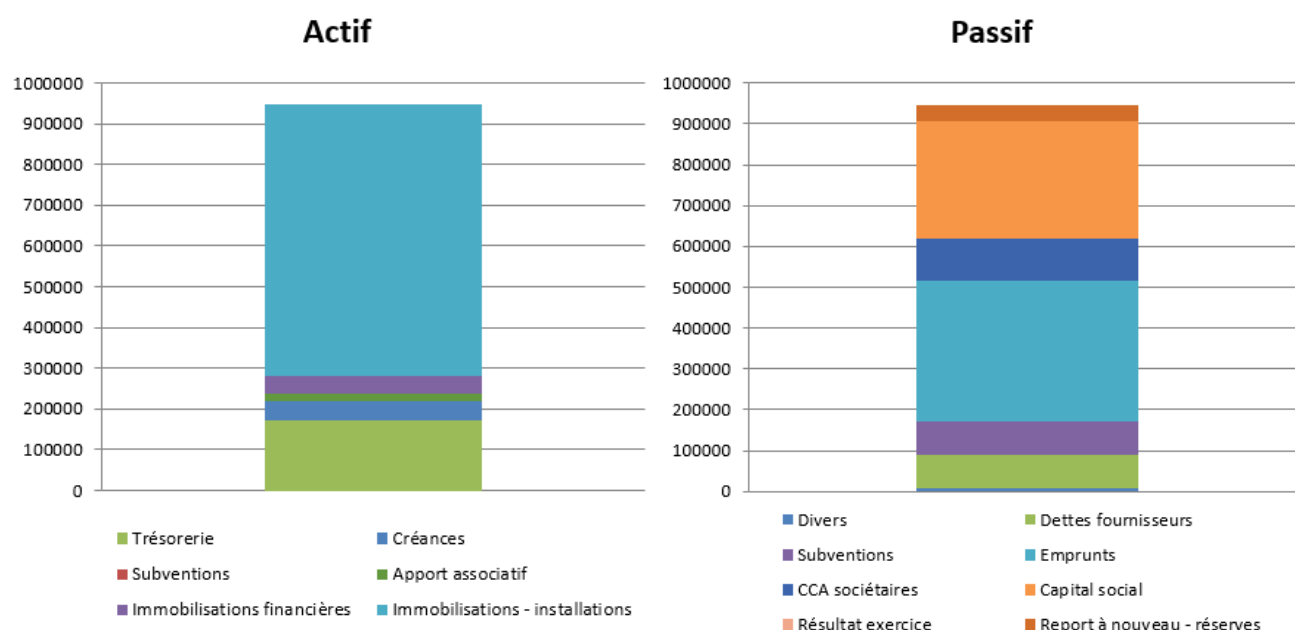
L'exercice comptable présenté a débuté le 1^{er} janvier 2024 et s'est achevé le 31 décembre 2024.

La société ne dépasse, à la clôture de l'exercice 2024, aucun des deux seuils suivants : total du bilan de 5 000 000 € et montant hors taxe du chiffre d'affaires de 10 000 000 € ; ni, par ailleurs, un troisième seuil concernant le nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice de cinquante. Par conséquent, conformément à l'article L227-9-1 du Code de commerce, nous ne sommes pas tenus de désigner un commissaire aux comptes. Les comptes ont cependant été certifiés par Mme A. Lepape, en sa qualité d'expert-comptable, inscrite à l'Ordre des experts comptables à Toulouse.

Bilan au 31/12/2024

Actif net en €		
	2024	2023
Immobilisations - installations	666377	484626
Immobilisations financières	61518	41308
Actif immobilisé	727895	525934
Clients et comptes rattachés	27818	28044
Encours TVA	13537	2973
Subventions	0	0
Trésorerie	171249	46726
Divers	0	0
Actif circulant	218439	77763
Total	946334	603697

Passif en €		
	2024	2023
Capital social	286150	267850
Report à nouveau / réserves	38515	16109
Résultat	1856	22405
Subventions d'investissement	74913	80103
Capitaux propres	401433	386467
Emprunt	346862	171453
Avance remboursable	5198	9420
CCA + capital en avance	102304	26950
Dettes fournisseurs	82268	618
Impôts et taxes	601	2998
Produits constatés d'avance	0	0
Divers	7668	5790
Emprunts et dettes	544901	217230
Total	946334	603697



L'actif – ce que possède Citoy'enR

L'actif est essentiellement composé :

- Des installations photovoltaïques (663 377 €), dont on a déduit les amortissements ;
- D'immobilisations financières (61 518 €) : il s'agit de notre souscription en capital dans le cadre du projet de centrale solaire de l'Oncopôle, ainsi que 20 000 € d'apport en fonds associatifs (apport en trésorerie) pour notre réseau de soutien régional EC'LR, qui a été remboursé depuis ;
- De la trésorerie (171 249 €), notamment destinée à financer les futurs projets ;
- De créances clients (27 818 €), factures dues à Citoy'enR à date du 31/12/24 et non encore payées (essentiellement les factures de vente d'électricité).

Le passif – comment l'actif est financé

Le passif est essentiellement composé :

- Des fonds propres (401 433 €) : capital social apporté par les sociétaires (286 150 €), réserves et report à nouveau (38 515 €), résultat de l'exercice et subventions Région amortie (74 913 €) ;
- De prêts bancaires : trois emprunts à la NEF et un au Crédit Mutuel (346 862 €) utilisés pour financer nos installations ;
- De comptes courants d'associés (CCAs) et de capital restant à rembourser au 31/12/24 (102 304 €) : cela comprend notamment les CCAs de la campagne de financement des installations de Colomiers ;
- De dettes fournisseurs (82 268 €), essentiellement liée à une facture pour l'installation du groupe scolaire Savary, qui a été payée depuis.

Par rapport à l'exercice précédent, la part des immobilisations des installations dans le bilan diminue (70% contre 80% en 2023) et la part de trésorerie augmente (18% contre 8% en 2023), du fait de la campagne de financement pour les installations de Colomiers qui nous a amené des CCAs (environ 100 000 €) et du financement bancaire. Nous avons ainsi conclu deux nouveaux prêts en 2024 (refinancement des installations de Pinsaguel et du SDIS, et financement de l'installation du centre de loisirs Cabirol), ce qui augmente le cumul des emprunts de 175 000 € et fait grimper la part des emprunts dans le financement par rapport aux capitaux propres.

Compte de résultat au 31/12/2024

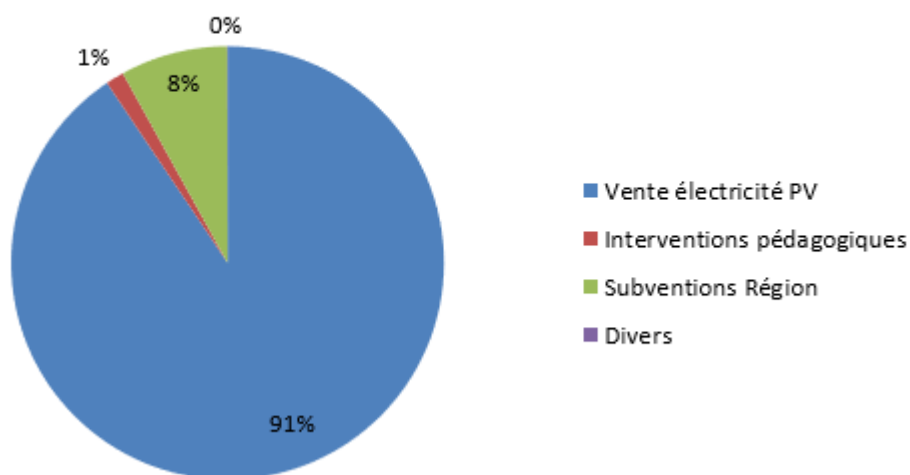
Les produits

Produits en €		
	2024	2023
Vente d'électricité	58704	63548
Intervention pédagogiques	885	730
Subventions d'exploitation	0	0
Divers	4	18
Produits d'exploitation	59593	64296
Produits financiers	19	7351
Produits exceptionnels	5190	5189
Total	64801	76836

Les produits sont constitués essentiellement :

- De la vente d'électricité produite par nos installations (91%), à la fois à EDF OA et à Enercoop sur 5 installations (GS Petit Train à Tournefeuille, Gymnase Beyney à l'Union, tennis des Ponts-Jumeaux à Toulouse, école à Flourens et groupe scolaire Littré à Toulouse) ;
- Des produits liés aux subventions Région (8%) : il s'agit du prorata annuel de la subvention « 1€ Région = 1€ citoyen », cette dernière étant amortie sur 20 ans ;
- De prestations pédagogiques, liées à des ateliers et tenues de stands lors d'un évènement d'une collectivité (1%).

Répartition des produits



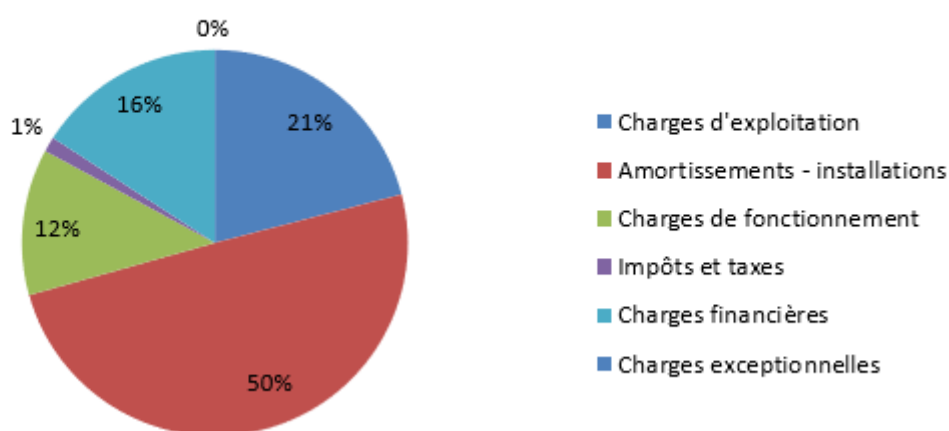
Les charges

Charges en €		
	2024	2023
Exploitation des installations	13191	11439
Fonctionnement	7728	7104
Impôts et taxes	789	3753
Amortissements	31270	28510
Divers	0	0
Charges d'exploitation	52976	50805
Charges financières	9969	3626
Charges exceptionnelles	0	0
Total	62945	54431

Les charges sont constituées essentiellement :

- De charges et dépenses liées directement à l'exploitation des installations (21 %) dont assurance, maintenance et loyers ;
- De charges liées au fonctionnement de la coopérative (12%), dont honoraires pour la comptabilité, frais juridiques, frais bancaires ;
- De charges financières (16 %) liées aux emprunts à la NEF et au Crédit Mutuel ;
- De dotation aux amortissements (50%) ;
- D'impôts et taxes (1%).

Répartition des charges



Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 1 856 €

Les produits sont en baisse (-12 035 €) du fait de plusieurs facteurs. D'abord, la vente d'électricité diminue (-8%), du fait d'un ensoleillement défavorable sur 2024, tous les producteurs ayant constaté environ 10% de baisse dans notre région par rapport à 2023. Par ailleurs, nous avons eu un arrêt de production sur la centrale des Ponts-Jumeaux pendant l'été, voir le §2.4.2 pour des détails. Par rapport à l'an dernier, nous ne comptons pas non plus la reprise de notre provision sur la valeur de notre investissement dans la centrale de l'Oncopôle (soit -7300 €). Les produits liés à la quote-part de subvention Région/ADEME sont stables (5 100 €) et les autres sources de produits restent à des niveaux faibles ou nuls (prestations pédagogiques).

Les charges sont quant à elle en hausse globale (+ 8 514 €). Les dotations aux amortissements augmentent (+ 2 760 €) avec la poursuite de l'investissement dans de nouveaux projets. Les charges liées aux exploitations (assurances, maintenance, taxes et loyers) augmentent (+ 1750 €) : les charges courantes augmentent avec le nombre d'installation en fonctionnement . Les charges de fonctionnement sont en légère hausse (+ 624 €), la principale

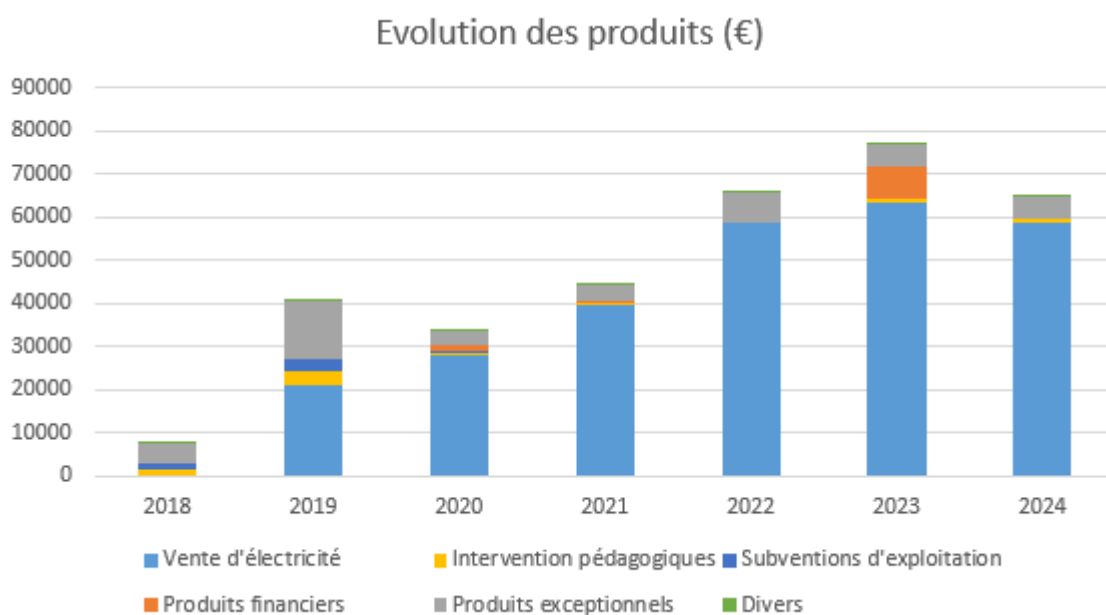
hausse venant des frais bancaires, à la fois du fait de la souscription de prêt et de l'augmentation des flux sur nos comptes bancaires. Les charges financières sont en forte hausse (+ 6 343 €) : il s'agit de l'effet conjugué de la signature de deux nouveaux prêts, de la comptabilisation des intérêts des CCAs des sociétaires (2 000 €) et de la hausse des intérêts bancaires. Les impôts et taxes sont en revanche en baisse (- 2 964 €) essentiellement du fait de l'impôt sur les sociétés.

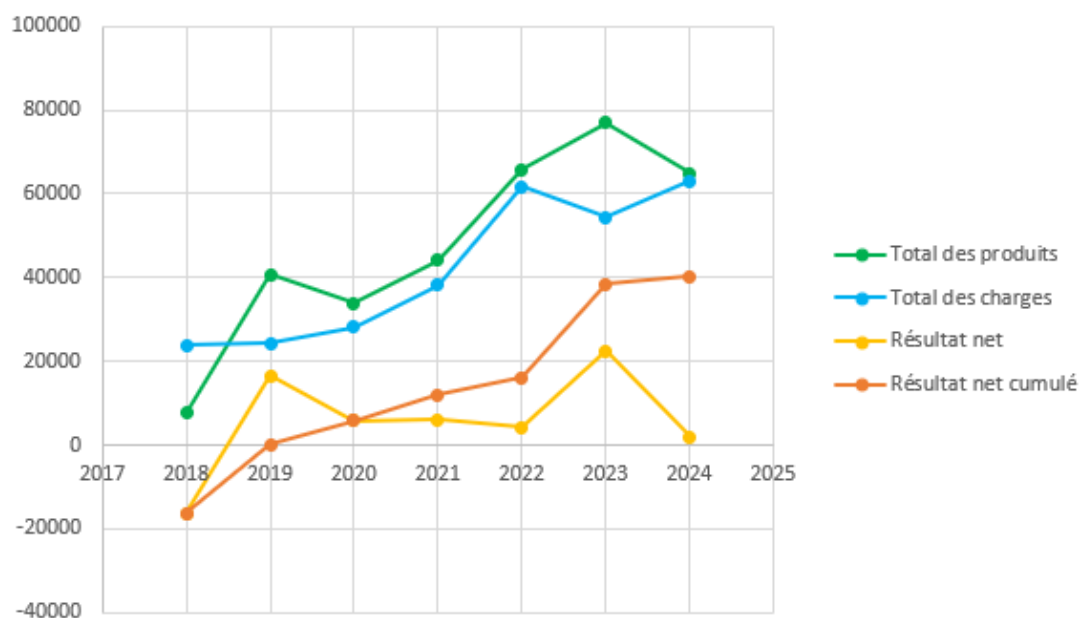
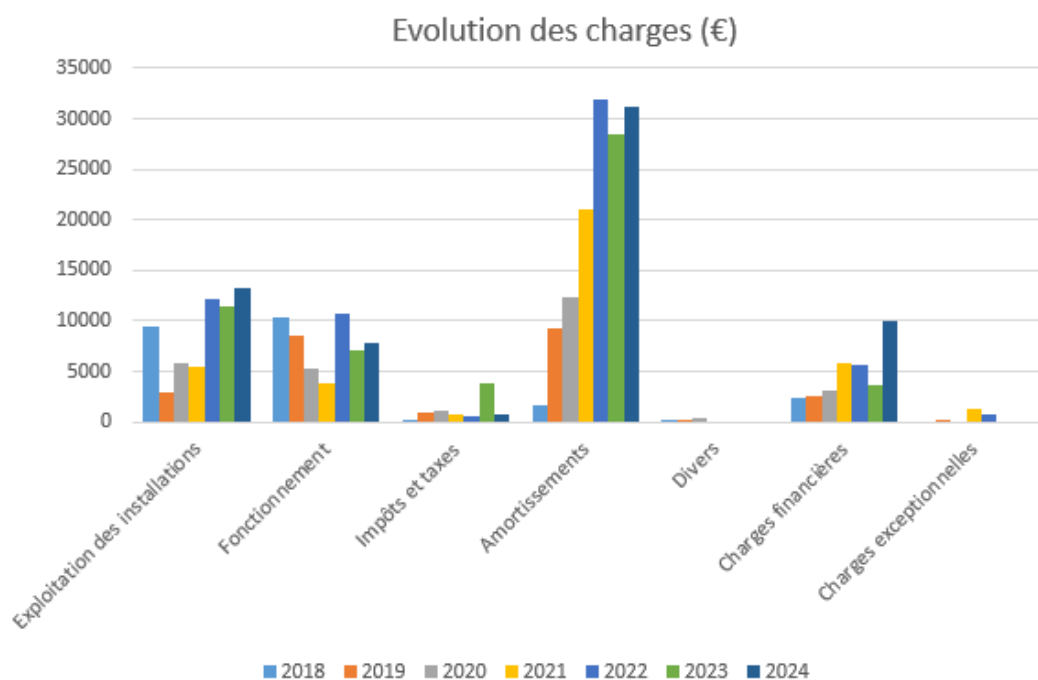
Les résultats de cet exercice sont contrastés :

- Les dépenses augmentent du fait de l'investissement dans de nouveaux projets, mais n'explorent pas dans l'absolu – on est seulement un peu au-dessus de l'exercice 2022 (+ 1 300 €). En revanche, les effets de la perte de production de cette année (- 4 800 €) font reculer les recettes de façon importante ;
- Ceci étant, malgré cette baisse des produits de production d'électricité, l'activité reste bénéficiaire, avec un résultat d'exploitation de 6 617 € (- 9 870 € par rapport à l'exercice passé, mais + 2 750 € par rapport à 2022). Cela nous permet de dégager une capacité d'autofinancement : l'activité de Citoy'enR est génératrice de trésorerie ;
- Le total nous donne un résultat global légèrement positif : même si nous sommes dans une phase d'investissement qui provoque de nouvelles dépenses, cela nous montre que nous avons assez peu de marge et qu'il nous faut rester vigilants.

3.2. Evolution des produits, charges et indicateurs

Evolution des produits et charges :





Indicateurs clés des 3 derniers exercices :

	2024	2023	2022
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12
Capital en fin d'exercice			
Capital social	286 150 €	267 850 €	267 550 €
Nombre de sociétaires	561	496	479
Opérations et résultats			
Chiffre d'affaire	59 590 €	64 278 €	59 159 €
Résultat d'exploitation	6 617 €	16 489 €	3 870 €
Résultat courant avant impôts	-3 334 €	20 215 €	-1 741 €
Impôt sur les bénéfices	0 €	2 998 €	0 €
Résultat net	1 856 €	22 405 €	4 218 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €

3.3. Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration de la société propose d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à + 1 856,03 €, en réserve légale pour 278,40 € et en compte « autres réserves » pour 1 577,63 €.

À la suite de cette affectation, le compte « report à nouveau » s'élèverait à +169 €, le compte « réserve légale » à +6 030,40 € et le compte « autres réserves » à +34 171,63 €.

Comme expliqué l'année dernière, les règles comptables de prise en compte des subventions d'investissements sur la distribution du résultat nous permettent théoriquement de distribuer des dividendes. Cependant, le résultat annuel de 1856,04 € donnerait un montant cumulé de dividendes distribuables de 788,81 € (42.5% du résultat) pour l'ensemble des sociétaires. Vu ce cumul modeste et le fait que nous sommes encore en 2025 dans une phase d'investissements importants, nous préférons conserver de la trésorerie et éviter de multiplier les frais pour une distribution plutôt faible.

3.4. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous précisons que la société n'a procédé au titre des trois exercices précédents à la distribution d'aucun dividende.

3.5. Dépenses et charges non fiscalement déductibles

Nous vous demandons de constater, en application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, qu'il n'existe aucune dépense ni charge visée à l'article 39-4 de ce code.

4. Événements importants survenus après la clôture de l'exercice

Validation de prêt pour le financement des installations 2025

Afin de financer les deux installations prévues en 2025 (groupe scolaire Savary à Colomiers et Ehpad Marie Lehmann à Balma), nous avons recherché des prêts bancaires auprès de nos contacts habituels. Nous avons ainsi pu signer un prêt au Crédit Mutuel pour financer l'installation de Savary en avril 2025 (123 000 € à 3.65% sur 15 ans), et valider le principe d'un autre prêt dans la même banque pour financer l'installation de l'Ehpad (3.6% sur 15 ans, les conditions précises et la signature restant à venir à date).

5. Perspectives

Nouveaux projets 2025

Les deux prochaines installations en chantier en 2025 seront le groupe scolaire Savary à Colomiers (100 kWc) dont le chantier se termine à cette date, et l'Ehpad Marie Lehmann à Balma (100 kWc), donc le chantier est prévu cet été. Cela portera notre puissance cumulée à 744 kWc.



Exploitation

Par notre suivi de production, nous avons pu voir que certaines installations commençaient à avoir des pertes de production supérieures aux tendances attendues. Un test de nettoyage sur quelques panneaux individuels nous a montré qu'un nettoyage complet de certaines installations pourrait se révéler rentable (gain de près de 10% de production), nous allons donc poursuivre ces tests en 2025 avec l'appel à des professionnels.

Prospection

Nous allons continuer à rechercher des nouveaux projets de toute sorte (toiture, ombrières, parcs), et à travailler pour faire aboutir les nouveaux types de projet que nous avons identifié, notamment autour de l'autoconsommation. Vu les décisions récentes de certaines collectivités partenaires, nous allons essayer de diversifier nos contacts vers les acteurs privés du réseau ESS au sens large pour tenter de trouver de nouvelles pistes.

Nous allons également poursuivre le groupe de travail autour de l'ACC de Colomiers, en espérant des avancées sur 2025, et notamment l'identification de clients locaux pour valider un modèle économique.

Communication de la coopérative

La levée de fonds autour des projets de Colomiers a été un **franc succès** dont nous sommes très fiers. Elle a permis de créer une émulation au niveau local avec la création d'un groupe de personnes motivées pour l'organisation d'événements, de faire connaître Citoy'enR, d'augmenter fortement notre nombre de sociétaires columérins (de 16 à 75) et notre nombre de sociétaires total (91 supplémentaires entre début 2024 et mai 2025, passant de 490 à 581), et de dépasser notre objectif de financement (125 000 € pour 120 000 €).

A noter que suite à nos réalisations d'installations photovoltaïques et à notre campagne de communication, nous avons reçu le trophée du prix « Impact environnemental et cadre de vie » (des mains de Madame le Maire de Colomiers) de la part du Réseau Chrysalide, le Pôle territorial de Coopération Economique (PTCE) de l'Ouest Toulousain qui fêtait ses 10 ans le jeudi 15 mai 2025.



Ce prix valorise notre action en faveur de la transition énergétique citoyenne sur le territoire de Colomiers.

De nombreux projets sont au stade d'études par les bénévoles et nécessiteront des levées de fonds dans le futur. Cette expérience de création d'un groupe local nous servira pour la suite dans d'autres communes comme Balma par exemple pour financer la centrale de l'EHPAD et pour accroître notre nombre de sociétaires et bénévoles localement.

Actions de sensibilisation

En 2025, nous avons déployé à nouveau « Destination Famille Bas Carbone » dans 2 classes de CM2 de l'école Borde d'Olivier de l'Union grâce à un financement Enedis obtenu en début d'année. De plus, nous avons fait une nouvelle demande de subvention auprès de Toulouse Métropole afin de financer 3 autres classes à l'automne 2025, soit 9 matinées et 75 élèves supplémentaires potentiellement sensibilisés.

Relance du bénévolat et de la vie coopérative

Même si cela ne nous a pas encore permis de retrouver le rythme pré-Covid, nous allons continuer de relancer des actions pour relancer le bénévolat et la vie coopérative avec les sociétaires :

- Reprise des apéros bénévoles,
- Sollicitations plus ciblées de nouveaux bénévoles sur des tâches plus ponctuelles,
- Relance des anciennes actions menées par le GT gouvernance pour l'accueil des bénévoles.

Changements dans la présidence et la direction de la coopérative

L'année 2025 verra des changements dans les personnes qui dirigent et représentent Citoy'enR : l'actuel président Benjamin Toullec va quitter Toulouse en septembre 2025 pour une reconversion professionnelle. Le groupe moteur et le conseil d'administration sont en train de travailler à la fois à la méthode de désignation du ou des personnes qui prendront la suite (mais probablement sous une forme collective) et à la répartition des activités bénévoles en leur sein. Comme dit au-dessus, une relance globale du bénévolat en sera d'autant plus nécessaire !

Révision de la stratégie de la coopérative

Nous avons poursuivi le travail de révision de la stratégie de la coopérative en 2025 : nous avons continué à travailler sur le contenu des axes stratégiques (notamment les actions) et nous avons commencé à travailler leur priorisation et leur mise en place opérationnelle lors d'un atelier en mars. Nous allons poursuivre ce travail après l'AG, afin de pouvoir décliner le plan stratégique de façon concrète dans les actions bénévoles.

Nous restons ouverts à la participation des sociétaires à ce travail : n'hésitez pas à nous rejoindre si cela vous intéresse !